

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 10 avril 2017 de 19h00 à 21H25.

**Etaient présents** : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, MOLINIER Denis, SALLET Claude, DESIRANT Françoise, GUICHON Julie, CHEVRIER Catherine, MATHIOTTE Arnaud, DEFORGE Marc et THILL Sébastien

**Absents excusés** : WOLTER Sylvain ayant donné procuration à MOLINIER Denis

**Secrétaire de séance** : MOLINIER Denis

Madame le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour : vente de lots de bois

### **Approbation du précédent procès-verbal de la réunion du 6 mars 2017**

Les réunions de la commission finances se sont déroulées les 13 et 20 mars et non les 10 et 17 mars.  
Le précédent compte-rendu est approuvé par 10 voix pour et une abstention.

Le compte rendu de la dernière plénière de la CCMC n'est toujours pas parvenu en mairie.

### **Subventions 2017**

La MARPA de Courtisols est une Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, cette structure est implantée dans le nouveau périmètre de notre communauté de communes.

En cotisant à , les habitants d'Ecury et leurs ascendants seront prioritaires sur leur liste d'attente par rapport aux communes non adhérentes.

Les élus décident d'adhérer à ce dispositif avec une cotisation de 0.30€ /habitant.

Amis des églises	110 €
ACPA	90 €
ADMR	480 €
Familles Rurales d'Ecury	300 €
Fondation du patrimoine	50 €
Escuriolle	110 €
L'ARCAD	50 €
Conciliateur de justice	50 €
MARPA « Les Charmilles » de Courtisols	144€

Après discussion, les montants des subventions sont fixés puis adoptés par l'assemblée, à l'unanimité.

### **Vente de stères de bois**

Suite à l'abattage des arbres par l'ONF, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de mettre en vente 9 lots de 2 stères (saule, érable, frêne) coupés, à enlever au prix de 35 euros le stère.

### **Compte de gestion 2016**

Le compte de gestion, correspondant en tous points au compte administratif, celui-ci est adopté par l'assemblée, par 10 voix pour et 1 abstention.

### **Compte administratif 2016**

Après lecture du document et analyse des différents chapitres du budget, il en résulte que le compte administratif 2016 présente :

Un excédent de fonctionnement d'un montant de :..... 212 047,26 €

Un excédent d'investissement d'un montant de :..... 58 745,55 €

Qui se décomposent de la façon suivante :

		Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	Charges à caractère générales	68 590,64 €	
	Charges de personnel	77 426,09 €	
	Atténuations de produits	20 723,00 €	
	Opérations d'ordre entre section	710,12 €	
	Autres charges de gestion courante	18 713,38 €	
	Charges financières	15 488,85 €	
	Excédent 2015		67 962,02 €
	Atténuation de charges		112,74 €
	Opérations d'ordre entre section		2 797,54€
	Produits des services		10 599,65 €
	Impôts et taxes		169 957,59 €
	Dotations et participations		113 525,93 €
	Autres produits gestion courante		23 562,07 €
	Produits financiers		0,16 €
	Produits exceptionnels		25 181,64 €
	<b>Total Fonctionnement</b>	<b>201 652,08 €</b>	<b>413 699,34 €</b>

		Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	Solde d'exécution d'investissement (2015)	165 743,78 €	
	Opérations d'ordre entre section	2 797,54 €	
	Subventions d'investissement reçues	67 461,00 €	
	Remboursement d'emprunts	33 771,99 €	
	Immobilisations incorporelles	128,18 €	
	Subventions d'équipement	29 259,33€	
	Immobilisations corporelles	170 779,74 €	
	Immobilisations en cours	4 070,04€	
	Opérations d'ordre entre sections		710,12 €
	Dotations		403 516,62 €
	Subventions d'investissement		128 530,41€
	<b>Total investissement</b>	<b>474 011,60 €</b>	<b>532 757,15 €</b>

Madame le Maire après avoir transmis la présidence du vote au doyen de l'assemblée quitte la salle du conseil accompagnée de la secrétaire.

Monsieur Marc DEFORGE procède au vote.

Le compte administratif 2016 est adopté avec 9 voix pour et 1 abstention.

Madame le Maire reprend la présidence du conseil.

### **Affectation des résultats 2016**

Le solde de fonctionnement (212 047,26) + solde d'investissement (58 745,55€) – les restes à réaliser de (90 809,34€ de) soit **179 983,47 €** est reporté en fonctionnement sur le budget 2017.

L'affectation des résultats est adoptée par l'assemblée, par 10 voix pour et 1 abstention.

**Vote des taux des taxes locales**

Pour l'année 2017, il est proposé de **conserver les taux appliqués en 2016.**

	Taux communal	Taux moyen communal au niveau du département
Taxe d'habitation	12.98%	28.59
Taxe foncière bâti	19.50%	25.96
Taxe foncière non bâti	9.17%	23.91
CFE	13.94%	N/A

Les taux des taxes locales sont adoptés par l'assemblée par 10 voix pour et une abstention.

**Budget primitif 2017**

Concernant les investissements la commission projets finances propose d'inscrire les montants suivants opérations ci-dessous :

N° d'opération	Désignation	Montants
11	Signalisation aéroport	500,00 €
12	Signalisation	1 000,00 €
14	Matériel et outillage : Petits outillages	6 000,00 €
15	Plantation arbres	200,00 €
17	Achat de mobilier urbain	850,00 €
22	Equipement de bureau	1 600,00 €
23	Eclairage public	500,00 €
24	Traverse village	7 100,00 €
42	Création de voiries	69 000,00 €
46	Réhabilitation grange	3 000,00 €
49	Achat extincteurs	810,00 €
51	Travaux logement communal	4 800,00 €
58	Aménagement aéroport	8 000,00 €
60	Reprises concession cimetière	8 000,00 €
63	Aménagement salle des fêtes	900,00 €
66	Révision PLU	10 300,00 €
67	Aménagements IOP	14 000,00 €
68	Aménagements mairie	250,00 €
69	Aménagements église	1 000,00 €
70	Aménagements terrain communal	900,00 €

Madame le Maire propose au conseil le budget 2017 suivant :

Fonctionnement : ..... 448 182,47 €

Investissement : ..... 264 028,34 €

Dépenses et recettes qui se décomposent de la façon suivante :

		Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	Charges à caractère général	164 952,47 €	
	Charges de personnel	74 557,00 €	
	Atténuations de produits	21 024,00 €	
	Virement à la section d'investissement	150 554,00 €	
	Opérations d'ordre entre sections	2 665,00 €	
	Autres charges de gestion courante	19 675,00 €	
	Charges financières	14 755,00 €	
	Excédent 2016		179 983,47 €

Produits des services		10 368,00 €
Impôts et taxes		126 704,00 €
Dotations et participations		102 922,00 €
Autres produits gestion courante		28 205,00 €
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>448 182,47 €</b>	<b>448 182,47 €</b>
Remboursement d'emprunts	34 509,00 €	
Immobilisations incorporelles	16 200,00 €	
Immobilisations corporelles	122 510,00 €	
Restes à reporter	90 809,34€	
Excédent d'investissement 2016		58 745,55 €
Virement à la section de fonctionnement		150 554,00 €
Opérations d'ordre entre sections		2 665,00 €
Dotations Fonds divers réservation		52 063,79 €
<b>Total investissement</b>	<b>264 028,34 €</b>	<b>264 028,34 €</b>

Le Budget primitif 2017 est adopté par 10 voix pour et 1 abstention.

### **Aménagement du terrain acheté près de l'Eglise**

La municipalité a pour objectif de créer un parking paysager à cet emplacement, intégrant une réserve incendie. Pour ce faire et pour obtenir un coût prévisionnel de cette opération, un bureau d'études va être missionné pour réaliser un avant-projet.

Le conseil décide par 10 voix pour et 1 abstention, de retenir l'entreprise AD-P pour un montant de 750€ HT soit 900€ TTC.

### **Activation des cloches de l'Eglise**

Madame le Maire informe qu'elle a été sollicitée pour que les cloches de l'Eglise soient activées quotidiennement. Par ailleurs, un tintement particulier pourra être activé, dans le cadre de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation.

Le conseil décide l'entreprise Haezebrouck pour un montant de 911,99€ TTC.

### **Comptes rendus**

#### **AG ACVV du 11 mars 2017 :**

L'association compte une soixantaine d'adhérents. Le résultat de 2016 est positif de 1 305€.

Un nouveau comité directeur a été mis en place, composé de huit personnes dont une de moins de 25 ans.

Son Président reste Monsieur Pierre HUET.

Leur projet : acheter un tracteur ULM

Le Président remercie les bénévoles pour les heures passées à l'aérodrome.

L'association veut donner la priorité aux jeunes et aux femmes en leur proposant des prix attractifs.

En 2020, l'ACVV accueillera les championnats du Monde de vol à voile

L'association a 2 personnels en contrat aidé.

#### **Association Territoire d'A Coola :**

Comme pour l'école, il y a une baisse des inscriptions. Deux budgets sont réalisés ; celui de l'accueil des mercredis après-midis est déficitaire tandis que celui des vacances scolaires, est positif.

Globalement sur l'année, le résultat est positif.

La directrice Fleur LECRIVAIN remercie la commune pour le chauffage programmé dans la salle utilisée pour la sieste des petits.

### **Questions diverses**

A la prochaine rentrée scolaire, une classe de l'école élémentaire du groupe scolaire de Nuisement, sera retirée.

Bilan du repas dansant : 100 personnes ont participé à la manifestation, sans avoir à relancer la population.  
Le reste à charge pour la commune est de 736.18€.

Ce programme sera renouvelé tous les 2 ans, une soirée « beaujolais nouveau ».

Un rappel est fait sur la tenue du bureau de votes lors des élections présidentielles.

Les élus sont invités à l'inauguration de la « Journée des talents de la Moivre » qui aura lieu à Marson le 21 mai 2017.  
Cette manifestation mettra à l'honneur des artistes, artisans, producteurs locaux et associations.

Chaque village a un référent au sein de la Gendarmerie. Celui-ci vient de nous adresser les bilans de la délinquance communale d'août et septembre 2016 ainsi que janvier 2017.

Un diagnostic amiante avant démolition a été réalisé pour le chalet de l'aérodrome. Il y a bien de l'amiante sur les canalisations de ventilation du vide sanitaire du bâtiment. Le rapport a été transmis à l'entreprise le déterminer précisément le coût l'opération.

Une riveraine a émis l'idée de changer le sens de priorité à l'écluse car les automobilistes arrivant de Nuisement, ont peu de visibilité.

Monsieur MOLINIER propose au conseil Municipal la mise en place d'un budget annexe afin de séparer le budget municipal de la commune de celui de l'aérodrome. Le conseil va demander à la trésorière de se déplacer à la mairie pour évoquer le sujet.

**Prochaines réunions :**

Réunion avec la FREDON : le mercredi 10 mai à 18h00

Conseil municipal : le lundi 15 mai à 20h30